

<https://ricochets.cc/Manifestations-contre-l-etat-d-urgence-permanent.html>



Manifestations contre l'état d'urgence permanent

- Les Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 1er septembre 2017

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Avec Macron et son monde, la répression et la régression sociale veulent se déployer tout azimut, pas seulement avec les ordonnances "Loi Travail ! XXL", mais aussi avec l'état d'urgence que le gouvernement veut rendre permanent et intégré au droit commun !

Nos libertés sont déjà fortement réduites et surveillées, si ce projet passe ce sera le règne absolu de Big Brother et de l'autoritarisme répressif sans limites de l'Etat.

De tout temps, l'agitation des peurs du terrorisme, de l'étranger, de la menace des pays voisins a servi aux Etats et aux capitalistes à contrôler les peuples et réprimer les contestataires et non alignés, il est temps pour [Â« les Lapins Â»](#) d'entrer en résistance active, organisée et permanente.

Voici [un communiqué de l'Observatoire International des Prisons \(OIP\)](#) :

N'enterrez pas nos libertés !

L'état d'urgence a été renouvelé jusqu'à début novembre par le parlement. Or il a largement démontré son inefficacité contre les attentats. Il a été dévoyé contre les mouvements sociaux et les militant.e.s, contre les musulman.e.s ou supposés l'être, contre les migrant.e.s et leurs soutiens, contre les habitant.e.s des quartiers populaires, contre les mineur.e.s et les jeunes majeur.e.s. Des centaines d'interdictions de manifester ont été délivrées. Les discriminations et contrôles au faciès se sont multipliés et avec eux, des violences policières. La France est le seul pays d'Europe à avoir instauré l'état d'urgence en réponse aux attentats.

Au prétexte d'y mettre fin, le gouvernement Macron présente un projet de loi reprenant dans la loi commune les principales mesures de l'état d'urgence. Il instaurerait ainsi un état d'urgence permanent :

- Le préfet pourrait créer des périmètres de « protection » dans la rue, dont l'étendue et la durée, fixée à un mois renouvelable, seraient laissées à son libre arbitre. Ils donneraient lieu à des fouilles de véhicules, de bagages et à des palpations par la police municipale ou des agents de sécurité privés. Ce nouveau quadrillage de l'espace public imposerait une limitation dangereuse de l'expression culturelle, sociale et politique dans notre pays. Cela viserait à bâillonner le mouvement social qui s'annonce face aux attaques contre la protection sociale, les droits des salarié.e.s, les services publics, les APL, et les manifestations de solidarité internationale...
- Le projet de loi introduit dans le droit commun les assignations à résidence et bracelets électroniques, les perquisitions 24h sur 24, les perquisitions informatiques, à l'initiative du préfet ou du ministre de l'Intérieur sur des critères vagues et des éléments provenant des services de renseignements tels que les notes blanches anonymes.
- Les contrôles dans les gares et les zones frontalières seraient renforcés ciblant essentiellement les migrant.e.s et les stigmatisant encore davantage.
- Sur simple suspicion, les fermetures de certains lieux de culte seraient facilitées

Le projet de loi est examiné en procédure accélérée, il a été discuté le 18 et le 19 juillet au Sénat et passera en septembre à l'Assemblée.

N'acceptons pas la mise à mal des garanties judiciaires !

Ne tolérons pas la bascule dans l'arbitraire et la restriction de nos libertés individuelles et collectives !

Informations pratiques

Dimanche 10 septembre 2017.

A Paris, rendez-vous à 15h au Père Lachaise.

La liste des mobilisations partout en France sera annoncée [sur la page facebook « Contre l'état d'urgence permanent »](#)

N'enterrez pas nos libertés !

L'état d'urgence a été renouvelé jusqu'à début novembre par le parlement. Or il a largement démontré son inefficacité contre les attentats. Il a été dévolé contre les mouvements sociaux et les militants, contre les musulmans ou supposés l'être, contre les migrants et leurs soutiens, contre les habitants des quartiers populaires, contre les minorités et les jeunes majeurs. Des centaines d'interdictions de manifester ont été délivrées. Les discriminations et corvées au faciès se sont multipliées et avec eux, des violences policières. La France est le seul pays d'Europe à avoir instauré l'état d'urgence en réponse aux attentats.

Au préalable d'y mettre fin, le gouvernement Macon présente un projet de loi reprenant dans la loi commune les principales mesures de l'état d'urgence. Il instaurerait ainsi un état d'urgence permanent :

Le **préfet** pourrait créer des **parcours de « protection »** dans la rue, dans l'entreprise et la durée, liés à un mois renouvelable, seraient laissés à son libre arbitre. Ils donneraient lieu à des bulles de véhicules, de bagages et à des patrouilles par la police municipale ou des agents de sécurité privée. Ce nouveau quadrillage de l'espace public imposerait une limitation dangereuse de l'expression culturelle, sociale et politique dans notre pays. Cela risquerait à bâillonner le mouvement social qui s'annonce face aux attaques contre la protection sociale, les droits des salariés-e, les services publics, les APL, et les manifestations de solidarité internationale...

- Le projet de loi introduit dans le droit commun les assignations à résidence et bracelets électroniques, les perquisitions 24h sur 24, les perquisitions informatiques à l'initiative du procureur ou du ministre de l'Enfermement sur des crimes graves et des éléments provenant des services de renseignements tels que les notes blanches anonymes.

- Les contrôles dans les gares et les zones frontalières seraient renforcés ciblant essentiellement les migrants et les stigmatisant encore davantage.

- Sur simple suspicion, les fermetures de certains lieux de culte seraient facilitées

Le projet de loi est examiné en procédure accélérée, il a été discuté le 18 et le 19 juillet au Sénat et passe en septembre à l'Assemblée.

N'acceptons pas la mise à mal des garanties judiciaires !

Non à la rupture avec l'état de droit et la séparation des pouvoirs !

Nie tolérons pas la bascule dans l'arbitraire et la restriction de nos libertés individuelles et collectives !

Contre l'instauration d'un état d'urgence permanent !

Pour nos droits et nos libertés !

Dimanche 10 septembre
Manifestons partout en France!

A Paris, RDV 15h Père Lachaise

[illegible]

N'enterrez pas nos libertés !